

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 19/09/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

### OBJET DE LA DELIBERATION

## **EOLE - CONVENTION DE FINANCEMENT DES ECO-STATIONS-BUS NORD ET SUD DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL DE POISSY AVEC ILE-DE-FRANCE MOBILITES**

### Date d'affichage de la convocation

19/09/2025

### Secrétaire de séance

BREARD Jean-Claude

### **Etaient présents : 118**

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

### **Absent(s) représenté(s) : 15**

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice  
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila  
CONTE Karine a donné pouvoir à MEUNIER Patrick  
DUMOULIN Cécile a donné pouvoir à GAULARD Didier  
HAMARD Patricia a donné pouvoir à BLONDEL Mireille  
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François  
KONKI Nicole a donné pouvoir à PERSIL Albert  
LAIGNEAU Jean-Pierre a donné pouvoir à KAUFFMANN Karine  
MAUREY Daniel a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
MONNIER Georges a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques  
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc  
RIPART Jean-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann  
SATHOUD Innocente-Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël  
SIMEONI Christophe a donné pouvoir à SOUSSI Elsa

SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude

**Absent(s) non représenté(s) : 2**

CHARBIT Jean-Christophe, POURCHE Fabrice

**Absent(s) non excusé(s) : 6**

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, DAUGE Patrick, EL ASRI Sabah, PIERRET Dominique

**132 POUR :**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LÉBOUC Michel, LÉCOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**1 ABSTENTION :**

NAUTH Cyril

**0 NE PREND PAS PART :**

# EXPOSÉ

A partir de 2027, la gare de Poissy sera desservie par le RER E prolongé à l'ouest de son terminus actuel (Nanterre-la-Folie) vers Mantes-la-Jolie, en lieu et place de la ligne J du réseau ferroviaire régional Transilien.

Sur la base du schéma de principe approuvé par Île-de-France Mobilités (IDFM) le 8 octobre 2020, la Communauté urbaine, maître d'ouvrage du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Poissy, a approuvé le programme des travaux des espaces publics du PEM lors du Conseil communautaire du 9 novembre 2021.

Le Conseil communautaire du 26 juin 2025 a approuvé :

- la modification du programme et du plan de financement prévisionnel pour un nouveau montant total de 48,22M €HT,
- la première convention de financement relative aux études en phase projet du périmètre intermodal et travaux du secteur nord avec l'Etat, la Région Île-de-France et le Département des Yvelines.

Il est proposé d'approuver la seconde convention de financement fixant les conditions et modalités de participation financière d'IDFM à la réalisation des études de projet et des travaux d'aménagement des éco-station-bus nord et sud. Le projet prévoit la réalisation de 15 postes à quai pour l'éco-station nord et 13 pour l'éco-station sud.

Le coût prévisionnel total des travaux des gares routières est estimé à 10 901 000 €HT, avec une participation financière d'IDFM d'un montant prévisionnel maximum de 7 630 700 €HT, représentant 70 % du coût des travaux éligibles au financement d'IDFM. Le 1<sup>er</sup> appel de fonds interviendra en 2027 et le dernier en 2031.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la convention de financement des éco-stations-bus nord et sud du Pôle d'Echange Multimodal de Poissy avec Île-de-France Mobilités,
- d'autoriser le Président à signer la convention susmentionnée et tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération,
- de préciser que les crédits seront imputés au budget principal en autorisation de programme - crédit de paiement « EOLE PEM », sur les exercices budgétaires 2027 à 2031, au chapitre 23, article 2315, fonction 86.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil syndicat du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) n°2017/015 du 11 janvier 2017 portant approbation du Document d'Orientations et Caractéristiques Principales (DOCP) et les modalités de la concertation préalable,

**VU** la délibération du Conseil syndical du STIF n°2017/902 du 13 décembre 2017 portant approbation du bilan de la concertation, confirmant la poursuite des études et désignant la Communauté urbaine maître d'ouvrage du schéma de principe et de l'enquête publique,

**VU** la délibération du Conseil syndical du STIF n°2017/234 du 30 mai 2017 portant approbation du Schéma Directeur des Eco-Stations Bus d'Ile-de-France,

**VU** la délibération du Conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités (IDFM) n°2020/505 du 8 octobre 2020 portant approbation du schéma de principe du pôle,

**VU** la délibération du Conseil d'administration d'IDFM n°20250410-076 du 10 avril 2025 portant approbation de l'avant-projet du périmètre intermodal du pôle de Poissy,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2020-09-24\_01 du 24 septembre 2020 portant approbation du programme de travaux, niveau schéma de principe du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Poissy,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2021-11-09\_03 du 9 novembre 2021 portant approbation du programme des travaux des espaces publics du PEM de Poissy,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2025-06-26\_06 du 26 juin 2025 portant approbation du programme et du plan de financement prévisionnels modificatifs et de la convention relative aux études niveau projet (PRO) du périmètre intermodal et travaux du secteur Nord (PRO-REA1) avec l'Etat, la Région Ile-de-France et le Département des Yvelines,

**VU** la convention de financement, telle qu'annexée à la présente délibération,

**VU** l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Aménagement du territoire le 16 septembre 2025,

## **APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** la convention de financement des éco-stations-bus nord et sud du Pôle d'Echange Multimodal de Poissy avec Île-de-France Mobilités.

**ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président à signer la convention susmentionnée et tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 3 : PRECISE** que les crédits seront imputés au budget principal en autorisation de programme - crédit de paiement « EOLE PEM », sur les exercices budgétaires 2027 à 2031, au chapitre 23, article 2315, fonction 86.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le :	<b>01 OCT. 2025</b>
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :	<b>01 OCT. 2025</b>
Exécutoire le :	<b>01 OCT. 2025</b>
<i>(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i>	
<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification	
<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles	
<i>(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).</i>	

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 25 septembre 2025

Le Président

Cécile ZAMMIT-POPESCU

